# CATALYS SYNCOOL 5800 FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / MÉLANGE ET FOURNISSEUR

NOM DU PRODUIT : Catalys SYNCOOL 5800

FOURNISSEUR : Catalys Lubrifiants Inc, 2320 De La Metropole, Logueuil, QC, J4G 1E6

: Tel.: (450) 679-8866

**NUMERO D'URGENCE** : 1-800-363-0590

**UTILISATION** : Lubrifiant synthétique très peu moussant.

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE : SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

LES ÉLEMENTS D'ÉTIQUETAGE: Ce produit a été répertorié et étiqueté selon le SIMDUT 2015 (SGH).

Les pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

**Mentions de danger** : H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Prévention : P261 - Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

: P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu

de travail.

: P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un

équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention : P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à

l'eau et au savon.

: P321 - Traitement spécifique (voir les premiers soins sur cette étiquette).

: P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un

médecin.

: P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation.

Élimination : P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux lois et règlements

applicables.

# 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CAS	CONCENTRATION (POIDS)
Sel de triéthanolamine de l'acide néodécanoïque	84501-70-2	5-10
Hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)-s-triazine	4719-04-4	1-5

Selon la connaissance actuelle du fournisseur, aucun autre ingrédient présent dans les concentrations applicables, n'est classé comme dangereux pour la santé et par conséquent exige la déclaration dans cette section.

Toute concentration indiquée sous forme de fourchette est dûe à la protection de la confidentialité ou à la variation des lots.

4.	PR	EM	IERS	SO	INS
----	----	----	------	----	-----

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes en tenant les

paupières écartées. Si une irritation persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les vêtements et chaussures contaminés en lavant la zone affectée avec

du savon et de l'eau. Si une irritation ou un inconfort persiste, consulter un

médecin. Laver les articles contaminés avant un nouvel usage.

**EXPOSITION PAR INHALATION** : Donner de l'air frais. Si un inconfort persiste, consulter un médecin.

EXPOSITION PAR INGESTION : Contacter un centre anti-poison. NE PAS faire vomir. Ne rien donner par la

bouche à une personne inconsciente ou qui a des convulsions. Rincer la bouche avec de l'eau, puis boire une grande quantité d'eau. Si le vomissement survient,

conserver la tête sous les hanches.

AUTRES PREMIERS SOINS : Consulter un médecin

### 5. MESURES EN CAS D'INCENDIE

## MÉDIA D'EXTINCTION

Média extinction appropriés : Dioxyde de carbone, poudre chimique, mousse.

Média extinction inappropriés : Pas disponible.

Lutter contre l'incendie

Danger d'explosion ou de feu inhabituel : Pas disponible.

Produits de combustion dangereux : Gaz irritants. Oxydes d'azote. Oxydes de bore. Oxydes de carbone.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies. Vaporiser de l'eau sur les contenants exposés au feu afin de les refroidir.

## 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### **PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES:**

Pratiquer une bonne hygiène industrielle lors de la manipulation du produit.

Revêtir les équipements de protection individuelle appropriés.

Eviter de respirer le produit pulvérisé et les vapeurs/brouillards/bruines.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Consulter les mesures de sécurité des sections 7 et 8.

#### PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT ET MÉTHODE DE NETTOYAGE :

Faire évacuer les lieux, puis les ventiler adéquatement.

Contenir le déversement si cela peut être fait sans risque.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les égouts, les cours d'eau et les eaux souterraines.

Dans le cas d'un déversement important, pomper le produit pour disposition.

Absorber le déversement avec un matériau inerte (vermiculite, sable ou terre).

Ramasser puis placer dans un contenant approprié et bien identifié.

Laver l'emplacement avec de l'eau.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

#### **MANUTENTION:**

Avoir une bonne hygiène de travail lors de la manutention.

Revêtir les équipements de protection individuelle appropriés.

Éviter de respirer les vapeurs et brouillards.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Ouvrir et manipuler le contenant avec prudence.

### **ENTREPOSAGE:**

Conserver le contenant bien fermé dans un endroit bien ventilé et frais.

Tenir à l'écart des matières incompatibles.

Éviter le gel.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### **PARAMÈTRES DE CONTROLE:**

Sel de triéthanolamine de l'acide néodécanoïque (84501-70-2)		
VALEURS LIMITES D'EXPOSITION	VALEUR	SOURCE
VEMP	Pas disponible.	Fournisseur

VECD	Pas disponible.	Fournisseur
Hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)-s-triazine(4719-04-4)		
VALEURS LIMITES D'EXPOSITION	VALEUR	SOURCE
VEMP	Pas disponible	Fournisseur
VECD	Pas disponible	Fournisseur

### **CONTRÔLE D'INGÉNIERIE APPROPRIÉ:**

Les équipements de protection individuelle requis dépendent des conditions et risques spécifiques au lieu de travail.

Mesures de contrôle à considérer : Ventilation générale convenable ou à la source.

### **MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE:**

Protection des mains : Caoutchouc butyl. Néoprène. Nitrile. PVC.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité et visière s'il y a un risque d'éclaboussure.

Équipement de protection respiratoire : Aucun normalement nécessaire. Déterminer les équipements requis après

évaluation des conditions et risques spécifiques au lieu de travail.

Autres protections : Bottes et tablier.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**APPARENCE** : Liquide limpide vert

ODEUR : Légère

SEUIL OLFACTIF : Pas disponible

pH : 9.4

POINT DE CONGÉLATION (°C) : ~0

POINT/INTERVALLE D'ÉBULLITION (°C) : ~100

POINT ÉCLAIR (°C) : Sans objet

TAUX D'ÉVAPORATION : Pas disponible

CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ : Aucune connue.

LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ/D'EXPLOSIVITÉ: (%) : Sans objet LIMITE SUPÉRIEURED'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ: (%) : Sans objet **TENSION DE VAPEUR (KPA)** Pas disponible **PRESSION DE VAPEUR** Pas disponible **DENSITÉ RELATIVE** 1.04-1.08 SOLUBILITÉ Complète **COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU** Pas disponible TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) Sans objet. **TEMPERATURE DE DÉCOMPOSITION** Pas disponible.

VISCOSITÉ (MM2/S (CST) AT 40°C) : <10

CONTENU EN COV : Pas disponible.

## 10. STABILITE ET REACTIVITÉ

**REACTIVITÉ**: Pas disponible.

STABILITÉ CHIMIQUE : Stable dans des conditions normales d'entreposage.

POSSIBILITÉ D'UNE RÉACTION DANGEREUSE : Pas disponible

**CONDITIONS À ÉVITER** : Pas disponible.

**INCOMPATIBILITÉS** : Acides. Bases fortes. Oxydants forts.

PRODUIT DE DÉCOMPOSITION DANGEUREUX : Acides organiques. Aldéhydes. Éthers. Gaz irritants. Oxydes

d'azote. Oxydes de bore. Oxydes de carbone.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **TOXICITÉ AIGUE:**

Sel de triéthanolamine de l'acide néodécanoïque (84501-70-2)				
DL50 Oral (Rat) mg/kg		:	Pas disponible.	
DL50 cutanée (Lapin)	mg/kg	:	Pas disponible.	
CL50 Inhalation (Rat)		:	Pas disponible.	
Hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)-s-triazine(4719-04-4)				
DL50 Oral (Rat) mg/kg		:	1000	
DL50 cutanée (Lapin)	mg/kg	:	>3500	
CL50 Inhalation (Rat)		:	Pas disponible.	

VOIE PRIMAIRE D'EXPOSITION : Absorption cutanée. Contact avec les yeux. Inhalation

**TOXICITÉ/EFFETS AIGUS** 

Contact avec les yeux : Possibilité d'une irritation. Production de larmes. Rougeur.

Contact avec la peau : Assèchement. Ce produit peut causer une réaction allergique chez certains individus.

Irritation. Rougeur.

Inhalation : Possibilité d'une irritation des voies respiratoires si le produit est vaporisé ou en brouillard.

Ingestion : Irritation. Malaise gastrique.

**TOXICITÉ/EFFETS CHRONIQUES** 

Cancérogénicité : Pas disponible

Reprotoxicité : Pas disponible

Tératogénicité : Pas disponible

Mutagénicité : Pas disponible

Sensibilisation : Peut causer de la sensibilisation cutanée.

Produits synergiques : Pas disponible

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### ÉCOTOXICITÉ:

Sel de triéthanolamine de l'acide néodécanoïque (84501-70-2)

LC50 (Poisson):Pas disponible.EC50 (Autres organismes aquatique):Pas disponible.EC50 (Daphnie):Pas disponible.

Hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)-s-triazine (4719-04-4)

LC50 (Poisson) : 10-100 mg/L 96h (Espèce: Pas disponible.)

EC50 (Autres organismes aquatique): Pas disponible.

EC50 (Daphnie) : 10-100 mg/L 48h (Espèce: Daphnia magna)

### PERSISTANCE ET BIODÉGRADABILITÉ

Sel de triéthanolamine de l'acide néodécanoïque (84501-70-2)

Pas disponible

Hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)-s-triazine (4719-04-4)

Facilement biodégradable.

### POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Sel de triéthanolamine de l'acide néodécanoïque (84501-70-2)

Pas disponible

Hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)-s-triazine (4719-04-4)

Pas disponible.

### **MOBILITÉ AU SOL**

Sel de triéthanolamine de l'acide néodécanoïque (84501-70-2)

Pas disponible

Hexahydro-1,3,5-tris(2-hydroxyéthyl)-s-triazine(4719-04-4)

Pas disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

L'élimination d'un produit devrait toujours se faire conformément aux règlements applicables. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, dans le sol ni dans un plan d'eau.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT TERRESTRE TMD

Non-Réglementé (TMD, IATA, IMDG)

NUMÉRO UN
CLASSE DE DANGER &DIVISION
GROUPE D'EMBALLAGE

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### **RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX**

**SIMDUT 2015:** Ce produit a été répertorié selon les critères établies par la loi sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations exigées par la dite loi.

LIS: toutes les composantes de ce produit sont présentes dans la LIS ou sont exemptées.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont présumées exactes à la date de publication des présentes. Attendu que ces informations peuvent être utilisées dans des conditions échappant à notre contrôle et que nous pouvons ne pas connaître et attendu que des données apparues après les présentes peuvent suggérer des modifications de ces informations, nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats de son utilisation. Ces renseignements sont fournis à la condition que les personnes qui en prennent connaissance déterminent elles-mêmes si le produit convient pour l'usage considéré.

### **ACRONYMES/ABRÉVIATION**

AVAQMD Antelope Valley Air Quality Management District

CAS : Numéro d'identification attribué par le Chemical Abstracts Service

CL50 Concentration léthale 50 dans l'air

DL50 Concentration léthale 50, selon la voie d'exposition

HPA Hazardous Products Act

International Agency for Research on Cancer

LIS Liste intérieure des substances

NTP National Toxicology Program

SGH Système général harmonisé

TMD : Transport de marchandises dangereuses (Canada)

TSCA Toxic Substances Control Act

VECD
 Valeur d'exposition de courte durée (15 minutes)
 VEMP
 Valeur d'exposition moyenne pondérée (8 heures)

### **AUTRES INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

PRÉPARATION : Robert Maillette, chimiste

 DATE DE PRÉPARATION:
 2025-03-19

 DATE DE RÉVISION:
 2025-03-19

 TEL
 : (450) 679-8866

 TEL (Sans frais):
 (800) 363-0590

 CODE
 : 07-0790

**FIN DE LA FDS**